
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Troisième session

Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

GÉORGIE

Déclaration de Mme Tamar Beruchashvili Ministre du commerce et des relations économiques extérieures

(en qualité d'observateur)

C'est pour moi un grand honneur que de pouvoir représenter la Géorgie, pays qui est sur le point de devenir Membre de l'Organisation mondiale du commerce. Nous sommes particulièrement heureux du fait que notre accession à l'OMC prenne place au moment précis où l'OMC elle-même met en train un nouveau programme majeur d'expansion du commerce mondial et lance un nouveau cycle de négociations.

Tout d'abord, je voudrais exprimer la gratitude de mon pays pour la très grande bonne volonté qui a été manifestée à son égard, et l'aide concrète que nous avons reçue des Membres et du Secrétariat pendant le processus d'accession.

Notre accession est une étape capitale dans notre transition du statut de République soviétique à celui d'État indépendant pleinement démocratique, dont l'économie de marché est orientée vers l'Europe et l'Occident.

Lorsque la Géorgie a abordé le processus d'accession, elle était déjà acquise aux principes d'une économie ouverte moderne. Nos droits de douane étaient déjà faibles. Notre économie était déjà largement ouverte à l'investissement étranger et à la fourniture de services étrangers. Nos négociations en ont été facilitées: elles étaient achevées moins de 18 mois après la date de notre première réunion avec le groupe de travail. À une époque où l'OMC étudie les moyens d'encourager et d'aider les pays actuellement en cours d'accession, je pense que l'exemple de la Géorgie montre qu'avec une ferme volonté politique et une assistance technique adéquate - toutes deux nécessaires - le processus d'accession peut être achevé dans un délai raisonnable, sans que les normes de l'OMC en soient compromises.

La Géorgie a hâte de participer pleinement aux efforts que déploie l'OMC pour développer encore les échanges internationaux. Nous avons accepté la quasi-totalité des initiatives sectorielles et des accords plurilatéraux. Nous sommes favorables à la conclusion d'accords raisonnables dans les domaines de l'environnement et du travail.

Bien que le PIB par habitant de la Géorgie soit inférieur à celui de nombreux pays en développement, nous sommes prêts à apporter notre appui à l'accélération de la mondialisation et de la libéralisation, ainsi qu'à discuter des nouveaux thèmes lors du "Cycle du millénaire".

Nous espérons qu'au cours des négociations futures les disciplines de l'OMC seront renforcées dans de nombreux domaines, et nous travaillerons en ce sens. Nous sommes favorables en particulier au mécanisme de règlement des différends, car c'est un moyen efficace de protéger les intérêts des petits pays comme le nôtre.

L'OMC donne à toutes les économies la possibilité de faire partie de la communauté commerciale mondiale. Mais une telle participation les expose davantage aux tendances de la mondialisation, ce qui ne va pas sans certains dangers. De l'avis de la Géorgie, l'assistance technique, qu'elle soit accordée par l'intermédiaire de l'OMC ou bilatéralement par les pays Membres de l'OMC développés, peut beaucoup aider à protéger les petites économies contre ces dangers. Nous demandons instamment aux principaux Membres de l'OMC de renforcer et de développer dans toute la mesure possible les programmes d'assistance technique qui visent cet objectif.

Le Président Chevardnadzé a dit récemment qu'aucun État, si fort soit-il, ne pourrait à lui seul relever les défis qui nous sont lancés aujourd'hui. C'est seulement par l'effort collectif de toutes les nations que l'on peut parvenir au succès. Le développement pacifique et prévisible du commerce mondial sera l'un des principaux moyens à mettre en œuvre pour améliorer les niveaux de vie de toutes les populations et, par conséquent, le principal garant de la paix dans le monde.
